

SOMMAIRE

Bilan de la médecine du travail OFS 2024 : des voyants au rouge... mais qui écoute vraiment ?	1
Télétravail ce que dit l'accord vs ce que l'on constate chez d'OFS	2
Développement des compétences 2024 : 100% de salariés formés Mais à quoi ?	2

Bilan de la médecine du travail OFS 2024 : des voyants au rouge... mais qui écoute vraiment ?

45 médecins du travail ont suivi les 3536 salariés du périmètre OFS en 2024. Ils ont effectué 1335 examens cliniques en 2024, soit 22% de plus qu'en 2023. Du côté infirmier, même tendance : 577 visites périodiques, 63% de plus qu'en 2023. Ce n'est pas un hasard, c'est un **signal fort**.

Leurs constats ? Ils rejoignent ceux déjà identifiés dans les enquêtes CNPS et QVCT. **Une alerte claire sur l'état de santé au travail**, avec trois grands axes :

- les RPS (Risques Psycho Sociaux) : charge de travail explosive, réorganisations à répétition, télétravail sans équipement adapté,
- TMS (Troubles Musculo Squelettiques) sédentarité, postes inadaptés
- autres risques liés à l'isolement surtout en province, et aux ambiances thermiques et sonores dégradées.

Mais le rôle de la médecine du travail ne s'arrête pas à l'auscultation ! Les médecins ont également des actions en milieu de travail : comme les études de postes de travail : -31% par rapport à 2023) ; les visites de mi-carrières (+133% comparé à 2023)

Les médecins participent à des réunions comme le CSE (Comité Social et Economique), Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail. Ils interviennent aussi sur le Parcours Forme : Programme de sensibilisation sur les risques cardiovasculaires, la sédentarité, et la nutrition en 2024

Ils sont consultés sur le suivi des Projets immobiliers : LNV3 et Châtillon Gardens.

Les médecins du travail sont des acteurs clé de la prévention, de l'alerte, et du suivi des risques dans l'entreprise. Mais encore faut-il que leur parole soit écoutée et

ses recommandations appliquées quand ils tirent la sonnette d'alarme.

Analyse de la CFE-CGCC

Vos élus CFE-CGC remercient les Médecins, Infirmiers, Assistants sociaux, et Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) pour leurs engagements auprès des salariés. Eux, au moins, **écoutent, observent, alertent**.

Ce rapport des médecins vient confirmer ce que les élus de la CFE-CGC dénoncent depuis des années : conditions de travail qui se détériorent, risques en hausse, salariés sous pression, direction aux abonnés absents.

La mission principale du médecin du travail est de faire en sorte que l'équilibre entre santé et travail reste maintenue. Les infirmiers sont accaparés à 35% par de l'administratif, leur capacité d'action est d'autant limitée...

Les médecins insistent : il est urgent d'installer une culture de la prévention des risques professionnels, en commençant par le management de proximité.

Mais visiblement, chez notre direction, le mot « prévention » reste encore un mystère lexical...

Et souvenons-nous : **Pas de performance économique sans performance sociale**

La CFE-CGC le réaffirme : **les réorganisations doivent être pensées avec intelligence collective, et dans le respect des conditions de travail de chacun.**

Télétravail ce que dit l'accord vs ce que l'on constate chez d'OFS

Le Contexte : Le télétravail est encadré par un [accord](#) du 17 mai 2013, renforcé par l'[avenant le 26 Sept 2017](#).
80% des salariés d'OFS en bénéficient aujourd'hui.

Vos élus alertent régulièrement en CSE sur des dysfonctionnements flagrants notamment lors de renouvellement des avenants.

Exemples : **refus « gris »** (hors outil) sans respect du processus de validation impliquant le passage de 3 à 2 jours de télétravail par semaine sans motivations, ou un refus des renouvellements sur 2 ans ...

La direction nous présente un document de rappel sur le dispositif du télétravail. Un pense-bête, mais sans effet rétroactif sur les mauvaises pratiques.

Tous les métiers/ activités sont potentiellement éligibles au télétravail chez OFS : ce sont ceux incluant l'accueil de public comme dans les Orange Digital Center, en cas d'obligations légales pour accéder à certains outils. Les activités nomades (déplacements chez les clients) ne permettent pas non plus le télétravail.

Les sites de télétravail sont la résidence principale, la résidence secondaire, un site déporté : espace de télétravail.

Cependant, le télétravail ne peut pas être réduit à une variable d'ajustement managérial. Le respect du cadre légal et du dialogue social n'est pas optionnel. Il est

essentiel à la qualité de vie au travail, à l'efficacité... et à la confiance.

Analyse de la CFE-CGC

Le télétravail, chez Orange et donc chez OFS est un **dispositif encadré par un accord**. Et comme tout accord, il se respecte.

Vos élus CFE-CGC ne demandent pas la lune – juste l'application du contrat signé. Un petit luxe, visiblement.

Nos revendications

- S'assurer que le processus de validation des avenants de télétravail soit bien clarifié auprès des managers. On ne peut pas avoir 50 nuances de "non" sans raison. Un refus hors outil, ce n'est pas de la gestion, et jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas dans le référentiel RH.
- Que les règles soient clarifiées une bonne fois pour toute. Que deviennent limpides les interrogations et pratiques liées aux notions d'autonomie, au calcul du nombre de jours de télétravail en cas de jours férié et/ou congés.

Développement des compétences 2024 : 100% de salariés formés Mais à quoi ?

Ce que disent les chiffres

- Le nombre d'heures de formation par salarié a beaucoup baissé pour atteindre 13,4h en 2024 vs 14,8h en 2023.
- Le nombre total d'heures de formation a également baissé (-5%) passant de 46.825h en 2023 à 44.435h en 2024, alors que l'effectif a augmenté
- 3497 salariés formés : C'est bien mais s'agit-il d'apprendre ou juste de cocher une case ? A savoir, « apprendre » sur un module e-learning obligatoire pour valider le calcul de la PVM (Part Variable Managériale)

Formation mais sur quoi au juste ?

- Compétences Métier à 49% vs 50% l'an dernier
- Compétences Humaines et transverses dont les formations relatives à la RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) à 35% vs 40% l'an dernier

- Compétences managériales Management à 16% vs 10% l'an dernier.

- Compétences technologiques : Cybersécurité (3203 salariés formés), Data, IA Générative, Softwarisation..)

Virage techno certes, mais quels accompagnements sont-ils prévus vers l'évolution des postes ?

Analyse de la CFE-CGCC

Vos élus CFE-CGC constatent que la formation est bien présente dans les thématiques de la direction. Elle est en revanche nettement moins présente dans les agendas des collègues d'OFS.

Le CPF (Compte Personnel de Formation) deviendrait-il la solution miracle ? Même pour les projets professionnels co-construits avec l'entreprise, on invite les salariés à piocher dans leur CPF. C'est-à-dire le collègue propose, la direction valide... et le salarié paye pour développer ses compétences.

Vos élus s'inquiètent également sur les baisses inquiétantes : dans le domaine des compétences Clients - 64% et des compétences Managériales de - 24%. Explications ?

Ce que vos élus CFE-CGC défendent :

- ⇒ une formation utile qui s'inscrit dans une vraie stratégie d'évolution professionnelle,
- ⇒ Des parcours différenciés et cohérents avec les métiers du périmètre OFS

⇒ Un temps de formation suffisant pour monter vraiment en compétences, pas juste pour valider un « visa »

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE VOS	Élus CSE : Xavier PODEVIN Pascal PIRON Laurence CLOIX Anne LEFRANS Houda JAMILI Sylvia PETRIZ Hélène DESITTER Laurent VAN CRAENENBROECK Grégory HANNEQUIN Audrey GOUYON Ludovic LANDOIS Catherine ALLEAU-VAUDELEAU Fatima HAMADI	Olivier DELORME Sébastien BERTEAU Aude ROUSSEL Anne-Laurence MULAR Manuel KEMENOVIC Chantal PIN Nathalie ARREGHINI Ariel DELOUYA Sabine CHAROY Cécile RIVIECCIO Aurélien PECQUEUR Nathalie COTTET	Elus responsables de Commissions CSE : Employ Formation : Nathalie ARREGHINI Commission Handicap : Gautier DELAGARDE Commission ASC et Restauration Michel CARLIER Commission : Egalité pro Monique SAADOUN Commission des marchés : Céline COSTE Projets Economiques et Evolution des marchés : Cédric DEPOUTOT CSSCT Grand Public Christian POULLAIN CSSCT Entreprise Xavier MIRAULT CSSCT Fonctions Support Christian BELALA Représentant syndical : Céline ROGER Cheffes de file CSE : Aude ROUSSEL / Cécile RIVIECCIO
---	--	--	---



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :
[url page web de l'établissement]

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

